

Bachelier en gestion hôtelière orientation : management

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Rencontres professionnelles			
Code	ECHG1B16RPR	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Chloé LEMAIRE (chloe.lemaire@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La macro compétence visée est de savoir s'intégrer à l'aise dans le milieu professionnel.

A l'issue de sa formation, l'étudiant est notamment capable d'adapter son comportement physique et langagier au milieu professionnel, capable également de comprendre toute la diversité du marché de l'emploi qui s'offrira à lui au sortir des études.

Il sait se fondre dans le milieu et comprend comment se commercialisent les établissements hôteliers.

Cette unité d'enseignement s'inscrit donc au volet intégration au métier. En effet, visiter et rencontrer des professionnels permet d'acquérir cette vue générale qui, seule, autorisera un sens critique pertinent.

C'est par ailleurs l'occasion de prendre les bonnes habitudes comportementales, nécessaires dans ce métier fait d'élégance.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe, dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles

Acquis d'apprentissage visés

Ces AIEM s'articulent autour de trois types de savoirs:

Le savoir: comprendre toute la diversité des secteurs de l'HoReCa et des différents métiers offerts, comprendre le fonctionnement de la commercialisation des établissements, acquérir le langage spécifique au métier. Envisager la capacité et les besoins en personnel d'encadrement des métiers du "manger, boire et dormir" (plus vaste que l'HoReCa et qu'un bachelier en gestion hôtelière peut envisager comme débouchés de carrière)

Le savoir faire: se doter d'une certaine aisance communicationnelle, maîtriser et adapter son verbal, finalement témoigner d'un certain savoir vivre

Le savoir être: savoir se présenter physiquement, maîtriser sa communication non verbale et gérer son stress, respecter les codes déontologiques, témoigner de courtoisie et serviabilité, savoir être discipliné.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :
ECHG1B16RPRA Rencontres professionnelles

36 h / 3 C

Contenu

Ces AIEM se déroulent essentiellement sous la forme de visites d'entreprises et de rencontres avec des professionnels, parfois sous la forme de services rendus.

Les domaines visités sont les plus larges possibles: hôtellerie, auberge de jeunesse, restauration classique, restauration rapide, restauration collective, ... et plus généralement tous les métiers du "manger boire et dormir contre paiement" qui font appel aux compétences du gestionnaire hôtelier.

En bloc 1, ce sont généralement des entreprises à taille humaine dont le fonctionnement est aisément compréhensible.

Démarches d'apprentissage

Visites, conférences intra ou extra muros

Service à la Haute Ecole sur le site de La Louvière pour ce qui est de la partie restauration (cocktail, repas...) non exhaustivement; lors des portes ouvertes, de la réception de professionnels extérieurs comme lors des défenses de TFE...

Selon les années, il est possible que les étudiants soient conviés à participer à un séminaire extra muros en Belgique (deux jours et une nuit, parfois en weekend) dont le thème des visites est lié au cours "Equipement technique de l'hôtellerie et durabilité".

Cette démarche d'apprentissage sur le terrain suppose un investissement personnel réel; c'est à dire qu'il est nécessaire et obligatoire d'assister à toutes ces activités; un rattrapage n'étant pas envisageable; toute absence ayant de facheuses conséquences sur la note annuelle.

Si cependant une absence pour une raison médicale sérieuse était, dans les trois jours de l'absence, obligation de remettre la copie du certificat médical (par mail uniquement) à Mme Lemaire sous peine d'être déclaré absent.

Dispositifs d'aide à la réussite

Guidés et aidés par le(s) professeur(s) accompagnateur(s), les étudiants apprennent empiriquement sur le terrain à utiliser un verbal et un non verbal conformes aux exigences du métier, y compris lors des activités de service à la Haute Ecole.

Une saine émulation au sein des groupes en rencontre du milieu professionnel force à ce qu'un questionnement pertinent se développe chez chacun.

Soigneusement choisis, les interlocuteurs professionnels rencontrés témoignent d'un investissement particulier auprès des jeunes; ils répondent aux questions avec la plus grande honnêteté.

Ce sont par ailleurs fréquemment des professionnels capables d'offrir des stages ou de recruter des étudiants fraîchement diplômés.

Ouvrages de référence

Abonnement aux Newsletters professionnelles recommandé

Supports

Un mode d'emploi des AIEM est édité chaque année.

Un syllabus positionné sur le verbal, le non verbal, l'art de questionner.

Un Glossaire de la profession est mis à disposition

Un document reprenant les consignes nécessaires à la réalisation d'un bon rapport, éventuellement un document spécifique pour le rapport lié au séminaire.

Notes et documents recueillis lors des cours et du séminaire.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Session de janvier Q1:

20% des points attribués pour la présence et la ponctualité aux AIEM

20% des points attribués par des interrogations écrites sur le contenu des syllabi

20% des points attribués pour la tenue et le comportement professionnel lors des AIEM

Ces 60% de points sont non réorganisable et seront reportés tel quel en 2^{de} session au Q3.

Les 40% de points restant seront attribués par la remise d'un rapport sur une visite ou une conférence, ou le cas échéant par un oral sur l'ensemble de ce qui a été vu lors de l'année. Les modalités seront communiquées en cours.

Session de juin Q2:

20% des points attribués pour la présence et la ponctualité aux AIEM

20% des points attribués par des interrogations écrites sur le contenu des syllabi

20% des points attribués pour la tenue et le comportement professionnel lors des AIEM

Ces 60% de points sont non réorganisable et seront reportés tel quel en 2^{de} session au Q3.

Les 40% de points restant seront attribués par la remise d'un rapport sur une visite ou une conférence, ou le cas échéant par un oral sur l'ensemble de ce qui a été vu lors de l'année. Les modalités seront communiquées en cours.

Attention, une absence non justifiée affecte et la présence et la tenue!

Pas d'examen lors de ces sessions.

« Seconde session » Q3: En cas d'échec précédent, les points de QCM, tenue et présence seront reportés tels quels en seconde session car cette évaluation est non réorganisable.

Les autres 40% des points résulteront d'un travail à rendre portant sur le contenu des visites et des conférences (d'où l'importance, en cas d'absence, de rattraper ses cours par les notes des collègues) et sur les enseignements tirés du campus numérique, répertoriés sous cette UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Évc + Int	60	Évc + Int	60	Évc + Int	60
Période d'évaluation	Evo + Trv	40	Trv + Exo	40	Tvs + Trv	40

Évc = Évaluation continue, Int = Interrogation(s), Evo = Évaluation orale, Trv = Travaux, Exo = Examen oral, Tvs = Travail de synthèse

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Dans la mesure où cette unité d'enseignement est constituée d'une seule activité d'apprentissage, automatiquement, la note de l'activité d'apprentissage est la note de l'unité d'enseignement.

Exceptions :1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).